

# JOURNÉE NATIONALE POUR LE DROIT D'ASILE DU SAMEDI 30 AVRIL A RENNES (les thèmes des ateliers)

Pensez à vous inscrire à la rencontre nationale : [collectifsanspapiersrennes@yahoo.fr](mailto:collectifsanspapiersrennes@yahoo.fr)

Lors de la rencontre nationale du matin (10 h – 13 h à la Maison des associations, voir programme), les participant-e-s seront invité-e-s à se répartir entre 4 ateliers simultanés :

## **Atelier 1 = L'application de la nouvelle loi asile au niveau local**

Animation, modération, compte-rendu = CSSP Lannion / Alterégaux Laval

## **Atelier 2 = Les conséquences du fichier visabio et les réadmissions**

Animation, modération, compte-rendu = CSSP Rennes / Morlaix libertés

## **Atelier 3 = Les actions de solidarité avec les « réfugiés », les « migrants », à Calais et ailleurs**

Animation, modération, compte-rendu = Structure rennaise / CASSPapiers Brest

## **Atelier 4 = Politiques migratoires européennes et renaissance des frontières au regard des droits fondamentaux**

Animation, modération, compte-rendu = CCFD35 / LDH35 / MRAP35

Nous n'avons retenu que 4 ateliers pour des raisons logistiques (4 salles).

Pour l'instant, le déroulement prévu de la rencontre nationale est le suivant :

- accueil dès 9 h 30 avec café offert
- ouverture de la rencontre à 10 h (par le CSSP = 10 minutes)
- (sous réserve de confirmation) intervention d'une avocate rennaise sur le fichier visabio et ses conséquences pour le droit d'asile (30-45 minutes, questions comprises)
- division en 4 ateliers (durée prévue = 2 heures).

**A priori, nous n'avons pas prévu d'échange en plénière sur le contenu des ateliers** afin de laisser davantage de temps aux ateliers mais plusieurs types de restitutions ont été évoqués :

- 1) Un **CR envoyé par mail à tou-te-s les participant-e-s** à la rencontre nationale (ce qui supposera de répertorier tous les mails)
- 2) La **réalisation de grandes affiches** qui pourront être lues pendant le reste de la journée.
- 3) Des **présentations orales** lors des moments « inactifs » de la journée : par exemple en fin de manif à 17 h ou durant l'apéro entre 18 h et le début des concerts.

Pour tout renseignement, écrire à : [collectifsanspapiersrennes@yahoo.fr](mailto:collectifsanspapiersrennes@yahoo.fr)